

Les actualités du crédit immobilier en Corse Nov 2017

Les banques appliquent de nouvelles baisses aux taux de crédit immobilier, surtout pour les primo-accédants

Les taux d'emprunt immobilier se sont inscrits dans une tendance baissière au troisième trimestre.

De nombreuses enseignes bancaires affichent des barèmes en baisse. Ainsi, il n'est pas rare pour les meilleurs profils de décrocher un prêt à un taux compris entre 1,05 % sur 15 ans ou 1,30 % sur 20 ans

Notre Réseau a observé que , le mouvement haussier des taux des crédits immobiliers observé en fin 2016 et en début 2017 semble s'être interrompu.

PTZ 2017 Loi Pinel 2017

Nos partenaires bancaires ont pris la décision tant redoutée en fin d'année de ne plus accepter les demandes de crédit immobilier avec un PTZ ou pour un investissement Pinel.

Cela en raison des délais d'instruction, les offres devant impérativement être éditées avant le 31 12 2017

Mais pas de panique ces dispositifs ont été reconduits pour 2018.

PTZ 2018

les modalités du PTZ 2018 ne devraient pas être modifiées pour les zones A et B1 en Corse dans le neuf (acquisition en VEFA ou pour la construction d'une maison individuelle)